



Lycée d'Enseignement Général et Technologique

Félix EBOUE

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : standard 05 94 29 65 80/ e-mail : 9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



INSCRIPTIONS LYCEE FELIX EBOUE 2026-2027

Salle de permanence de 8h00 à 16h00

CALENDRIER INSCRIPTIONS 2026	
1ères Générales	Du 16 Juin au 18 Juin
1ères technologiques (si dates commission ok)	Vendredi 26 juin
Terminales Générales, Technologiques	Vendredi 19 Juin au Mardi 23 Juin
Rattrapage pour les classes de 1 ^{ère} et de Tle	Mercredi 24 Juin au Jeudi 25 Juin
2 ^{ndes} Générales et Technologiques	Mercredi 1 Juillet au Vendredi 3 juillet
BTS - CPGE - DCG 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	Lundi 6 Juillet et Mardi 7 Juillet (8h-13h)
BTS - CPGE - DCG 1 ^{ère} année	Mercredi 8 et Jeudi 9 Juillet (8h-13h)

Pièces à fournir pour les réinscriptions	
Pour tous les niveaux 2nd-1ère-Term- BTS- CPGE- DCG	1 Justificatif de domicile récent- si changement de domicile
	2 Photos d'identité de l'élève portant au verso le nom, prénom et classe de l'élève
	1 Attestation d'assurance de responsabilité civile 2026-2027 (recommandé)
	1 RIB avec le nom de l'élève si changement
	1 EXEAT (attestation de radiation) et la notification d'affectation
	1 Photocopie d'une pièce d'identité officielle et/ou acte de naissance (carte d'identité ou du passeport)
Pour les classes de 2ndes	1 Bulletin du 3 ^{ème} trimestre
	1 Lettre de motivation pour la section européenne
Pour les classes à examens 1ère-Term-2ème année Post-Bac	1 Copie de l'attestation de recensement ou participation à la JDC (citoyen français de plus de 16 ans)

Pour les élèves de 2nde- 1ère et Terminale	Présence de l'élève et d'un parent impératif (sauf les étudiant(e)s POST-BAC majeurs) Pour les 1^{ères} Fiche des choix des langues obligatoires
Pour les étudiants en BTS et CPGE	L'assurance est OBLIGATOIRE pour les STAGES: <u>attestation de « déclaration en vue de l'immatriculation d'un étudiant » à récupérer auprès de la mutuelle de votre choix</u> Il est nécessaire d'être en règle au niveau de la cotisation à la sécurité sociale
Pour les classes de CPGE	Pour les classes CPGE : l'inscription à l'Université de Guyane sera obligatoire
Pour tous les élèves	Manuels et documents empruntés au CDI devront être impérativement remis au plus tard le jour de l'inscription
	Les élèves qui ne sont pas à jour auprès de la gestion (livre perdu ou détérioré, demi-pension) NE POURRONT PAS ETRE REINSCRITS